

Construction : Comment organiser les livraisons ?

Les livraisons impliquent un risque de contamination. Il est important d'assurer une répartition la plus large possible des fournisseurs entrants et sortants.

Voici un certain nombre de directives concernant les livraisons :

- Exécutez les commandes principalement par téléphone et par courrier électronique.
- Travaillez avec un système d'enregistrement sur le chantier et désignez la personne qui doit être avertie.
- Fermez la clôture de chantier, y compris pendant la journée, et accrochez-y le ou les numéros de téléphone de la personne à joindre en cas de livraison.
- Essayez de répartir les livraisons.
- Définissez une zone d'attente et une zone de transit, séparez autant que possible les zones de chargement et de déchargement des sites des chantiers.
- Les travailleurs de chaque entrepreneur, récepteur, fournisseur impliqué, ne touchent que leur propre matériel. Faites en sorte que les travailleurs du chantier n'entrent pas en contact avec les camions, camionnettes ou des éléments de ceux-ci (grue, matériaux, etc.).
- Si des tiers doivent à nouveau accéder au chantier, ils doivent prévoir eux-mêmes leurs EPI.
- Aucun bon de livraison physique n'est laissé sur place et les bons de livraison sont signés uniquement par le travailleur qui livre le matériel. Les bons sont envoyés ensuite sous forme numérique

Ce document a été rédigé le 20/04/2020 sur la base des mesures en vigueur à cette date.